

Acte d'engagement sur la place des collaborateurs de plus de 50 ans en entreprise¹

DEV LHON Consulting s'engage à

1. Communiquer à l'ensemble des collaboratrices, des collaborateurs, des parties prenantes (fournisseurs, partenaires, Advisory Board, bénéficiaires de mécénat) et à la ligne managériale, les engagements de cet acte. Sensibiliser à l'importance du bien vivre ensemble, à la force de l'intergénérationnel et lutter contre les stéréotypes liés à l'âge dans le respect des valeurs de l'entreprise.
2. Agir en toute bienveillance et respect avec l'ensemble de nos collaboratrices et nos collaborateurs, tout au long de la carrière professionnelle, quel que soit leur âge.
3. Accompagner le développement des compétences et encourager les collaboratrices et les collaborateurs à s'engager sur des actions de développement de leur employabilité et à s'ouvrir à de nouvelles perspectives de carrière.
4. Recruter des personnes à toutes les étapes de leur carrière, offrir des opportunités tout au long de la vie professionnelle pour permettre à chacun (e) de travailler dans un environnement inclusif jusqu'au départ à la retraite.
5. Favoriser la transmission des savoirs et le partage d'expérience entre les générations en mettant en place des pratiques dédiées dans un esprit de « compagnonnage ».
6. Valoriser les collaboratrices et les collaborateurs expérimentés, mettre en lumière des parcours inspirants et des rôles modèles pour faire évoluer la perception sur l'âgisme.
7. Accompagner et soutenir les collaboratrices et les collaborateurs aidants.
8. Accorder une attention particulière à la préparation et à l'accompagnement du départ à la retraite (dispositifs de transition). Au moment du départ, remercier les collaboratrices et collaborateurs en célébrant et en saluant leur carrière.
9. Après le départ, pour celles et ceux qui le souhaitent, l'entreprise peut proposer de conserver le lien notamment par les Alumnis, ou favoriser un engagement associatif.
10. Favoriser l'enrichissement personnel et collectif par la "fertilisation croisée" au travers des parcours des collaborateurs dans l'opérationnel (ex. ex-banquiers) et dans le consulting en Europe et à l'international.

¹ Méthodologie : « Acte d'engagement sur la place des collaborateurs de plus de 50 ans en entreprise », placé sous le Haut Patronage de Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, signé par 32 entreprises en France le 10/03/2023, cf. <https://www.clublandoy.com/10-engagements-pour-valoriser-la-place-des-50-ans-dans-lentreprise/>